

ANNEXE .BOT - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .BOT

version n°1.0 du 23 octobre 2023

En complément du [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#) chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .BOT supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site internet](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans le [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#), notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .BOT.1. Organisation du nommage

.BOT est une extension générique.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage pour le .BOT sont :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org>
- Registre :
Amazon Registry Services: <https://www.registry.amazon/bot>
- Opérateur technique du Registre:
Nominet: <https://www.nominet.uk/>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .BOT.2. Règles d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .BOT Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .BOT, définies par l'ICANN et Amazon Registry Services, consultables aux adresses suivantes :

- Règle du Registre : <https://www.registry.amazon/legal/terms-and-policies>
- Règles de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .BOT. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .BOT est disponible à l'adresse suivante:
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/bot>

Article .BOT.3. Phases d'ouverture

L'ouverture générale est prévue pour le 30 octobre 2023.

Cette date est sujette à modification par le Registre.

Les pré-enregistrements sont possibles chez Gandi : les commandes peuvent être formulées, mais ne seront transmises au Registre qu'à l'ouverture de la période concernée.

Article .BOT.4. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
<http://www.gandi.net/domain/bot/info>

Les .BOT sont ouverts à tous.

Afin d'activer le domaine, Vous devez suivre les instructions fournies dans l'email d'activation envoyé par Amazon Registry peu après l'achat du domaine. Cet email contient un lien Vous permettant de Vous connecter à Votre compte Amazon.

Article .BOT.5. « Trademark Claim Notice » période

Conformément aux règles de l'ICANN, pendant au moins 90 jours à l'ouverture générale se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Étant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture de la période concernée par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Étant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture de la période concernée, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les « Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture de la période concernée.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture de la période concernée et l'envoi de Votre demande au Registre.

Article .BOT.6. Termes réservés

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

<https://www.icann.org/en/registry-agreements/details/bot>
(specification 5. schedule of reserved names)

Article .BOT.7. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué avant la date d'Expiration.

Article .BOT.8. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/fr/domain/tld/bot>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de

domaine « premium » que Gandi n'était pas en mesure de détecter lors de Votre commande, Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par e-mail. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Étant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre.

Article .BOT.9. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Article .BOT.10. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .BOT, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Article .BOT.11. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .BOT.12. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par e-mail.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

Article .BOT.13. Processus de destruction

À expiration, Nous suspendons le nom de domaine pour une durée de 45 jours, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .BOT.14. Obligations du titulaire

Vous vous engagez à fournir et à maintenir des coordonnées personnelles exactes, fiables et à jour. À défaut, le Registre pourra suspendre et/ou supprimer Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que la distribution de logiciels malveillants, l'exploitation abusive de botnets, le phishing, le piratage, la violation de marques ou de droits d'auteur, les pratiques frauduleuses ou trompeuses, la contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi applicable sont expressément interdits. À défaut de respecter cette disposition, Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre les poursuites pour le préjudice causé aux tiers et les sanctions prévues par les textes en vigueur.

Gandi peut annuler ou suspendre les enregistrements si Vous ne répondez pas aux questions relatives au respect des Règles du Registre.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre et ses sous-traitants, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés, agents et affiliés, contre toute réclamation, tout dommage, toute responsabilité, tout coût et toute dépense, y compris les honoraires et frais raisonnables d'avocat, résultant ou liés, pour quelque raison que ce soit, à l'enregistrement de Votre nom de domaine. Cette obligation d'indemnisation survivra à la résiliation ou à l'expiration du présent contrat, quelle qu'en soit la cause.

Article .BOT.15. Droits du registre

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre se réserve le droit de refuser, d'annuler ou de transférer tout enregistrement ou toute transaction, ou de placer tout nom de domaine en situation de verrouillage du registre, de détention (suspension) ou dans un statut similaire, s'il le juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion :

- se conformer aux spécifications adoptées par tout groupe industriel généralement reconnu comme faisant autorité en ce qui concerne l'Internet (par exemple, RFC) ;
- pour corriger les erreurs commises par Amazon, son opérateur technique ou tout bureau d'enregistrement dans le cadre de l'enregistrement d'un nom de domaine ;
- pour le non-paiement de frais ;
- ou pour faire appliquer sa politique d'utilisation acceptable.

Le Registre se réserve également le droit de placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou autre statut similaire pendant la résolution d'un litige.

Les exclusions et limitations de responsabilité de Gandi prévues dans Notre contrat d'enregistrement de domaine s'appliquent également au Registre et à son prestataire technique.

-fin de l'annexe .BOT-